

Projet BTS / Entreprises

Ce projet est fondé, avant tout, sur la base du volontariat et sur le désir de l'étudiant à vouloir se démarquer et prendre en charge son avenir, mais aussi sur un partenariat avec des entreprises soucieuses de former des jeunes aux métiers du bâtiment. Le partenariat entre l'entreprise et l'étudiant dure les deux années de formation.

Pour qui ?

Il s'adresse aux élèves de BTS Bâtiment et Etude et Economie de la construction. Le projet débute en 1ère année de BTS et se poursuit en deuxième année.

Comment ?

A travers des stages fractionnés sur les petites vacances scolaires, l'étudiant pourra découvrir le monde de l'entreprise. Ces stages ne pourront pas dépasser huit semaines sur l'année (stage de fin d'année compris, en 1ère année BTS) et trois semaines, la deuxième année. Les autres périodes (juin, juillet, août) peuvent déboucher sur un stage rémunéré ou CDD ou contrat intérim. Un tuteur-enseignant de BTS sera attribué à chaque élève pour le suivi en entreprise. Ces stages permettront à l'étudiant de conforter son choix d'orientation, mais aussi de mettre en pratique ses connaissances, et à l'enseignant professionnel d'adapter sa progression en cours.

Et après ?

Si l'expérience s'avère concluante entre les deux parties, l'entreprise pourra proposer un contrat au jeune qu'elle a formé pendant ces deux années.

Photo des BTS première année adhérant au projet

